AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

Washington, D.C.

DÉCLARATION DE CHOIX DE NOM

TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE OU DE MARIAGE

Cette déclaration accompagne la transcription d'un acte établi à l'étranger sur les registres consulaires. Elle est signée par les deux parents lorsque la filiation est établie à leur égard.

Enfant concerné

Nom porté à l'acte étranger

Prénom(s)

Date de naissance

Lieu de naissance

Parents déclarants

Père

Nom et prénom(s)

Date et lieu de naissance

Nationalité

Mère

Nom et prénom(s)

Date et lieu de naissance

Nationalité

Adresse commune ou adresses respectives

Nom choisi

Le nom dévolu à l'enfant est :

❑ Le nom du père ❑ Le nom de la mère ❑ Les deux noms accolés

Nom retenu, écrit en toutes lettres

Ordre des noms, en cas de noms accolés

Déclaration

Nous déclarons choisir pour notre enfant le nom indiqué ci-dessus et certifions l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire.

Fait à

Le

Signature du père

Signature de la mère

Visa du chef de poste

Cachet officiel